

# Grève des enseignants des fac de lettres et de sciences humaines : Le cri de cœur du ministre Keita

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 24 JANVIER 2022

# 1022

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Après sanctions de la CEDEAO

## Le Mali entre pressions et soutiens



Manifestations en faveur du Mali : La situation a failli dégénérer au Burkina Faso



Présentation annuelle des vœux à la presse : L'URD appelle à l'union sacrée !



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**23** Janv.  
2022

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**1 496**

Nouveaux cas confirmés

**80**

Nouveaux guéris

**155**

Nouveaux décès

**01**

Au cours des dernières 24 H

**53** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**09** cas graves en soins intensifs  
**3391** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**29 677**

**Guéris**

**25 388**

**Décès**

**705**

dont 2694 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.24



## / Une /



Après sanctions de la CEDEAO : Le Mali entre pressions et soutiens

P.5

## / Brèves /



Mali : L'Union Africaine pour une transition de 16 mois maximum

P.12

Insécurité : Sept commerçants mauritaniens tués en territoire malien

P.12

Turquie-Mali : Le renforcement de la coopération bilatérale à l'ordre du jour

P.12

Crise au Mali : L'Union Africaine soutient l'initiative du président Tebboune

P.13

Mali : Le Président Faure à Dakar

P.13

Sanction de la CEDEAO contre le Mali : Le Président de la Transition reçoit une délégation de la République islamique de Mauritanie

P.13

## / Actualité /



Ibrahim Maïga : « Il est trop tôt pour parler d'amélioration de la situation »

P.16

20 janvier 2022 : Les FAMA au cœur de la lutte contre le terrorisme

P.17

Grève des enseignants des fac de lettres et de sciences humaines : Le cri de cœur du ministre Keita

P.18

## / Politique /



Pr Aly Nouhou Diallo : « Les Français ont mis un gamin à l'Elysée. Ils en paieront le prix »

P.20

Modibo Mao Makalou, économiste : « Il faut éviter une confrontation avec la CÉDÉAO... »

P.22

Tension entre le Mali et la CEDEAO : Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA joue à l'apaisement

P.24

La prolongation du régime transitionnel ou le principe du cheval de Troie :

La junte à la recherche d'expédients

P.25

Présentation annuelle des vœux à la presse : L'URD appelle à l'union sacrée !

P.26

## / Culture & société /



Alcool : Les nouveaux consommateurs

P.27

## / International /



Covid : Pékin dépiste un quartier de 2 millions d'habitants à deux semaines des JO

P.28

Burkina Faso : Des tirs entendus dans deux camps militaires de la capitale

P.29

Manifestations en faveur du Mali : La situation a failli dégénérer au Burkina Faso

P.30

## / Sport /



CAN 2022 : Burkina-Gabon, un choc d'outsiders pour lancer les huitièmes

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



# Cameroun 2021

Coupe d'Afrique des Nations de Football



# Malikilé

votre quotidien numérique



## soutient les Aigles du Mali



## Après sanctions de la CEDEAO

### Le Mali entre pressions et soutiens

**L**e long feuilleton de la crise entre le Mali et la CEDEAO, marquée par des sanctions d'une ampleur inégalée prises contre un pays, ne semble pas encore connaître son épilogue. La semaine qui s'achève aura en effet été riche en développements de natures contradictoires.

Le ton des soutiens a d'abord été donné par le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop qui a conduit, du 17 au 18 janvier 2022, une forte délégation ministérielle en Guinée et en Mauritanie. Selon un communiqué publié par le MAECI, « **Au cours des entretiens politiques de haut niveau et des séances de travail fructueuses sur les questions d'intérêt commun, la Guinée et la Mauritanie ont réaffirmé leur solidarité agissante et leur entière disponibilité à accompagner et soutenir le Mali dans ces moments difficiles et à renforcer d'avantage les relations fraternelles, toute chose justifiant les décisions des autorités guinéennes et mauritaniennes de maintenir ouvertes leurs frontières respectives avec le Mali** ». Cette moisson, même si elle n'est qu'une confirmation de positions antérieurement exprimées, représente un précieux bol d'oxygène pour le pays continental sans façade maritime qu'est le Mali. Mais alors même que le Mali n'avait pas fini de savourer cette victoire diplomatique qu'in-

tervint l'assassinat de sept citoyens mauritaniens entre les localités Tarabakoro et Akor, dans la Région de Nara, le 17 janvier 2022. Le gouvernement mauritanien a alors promptement envoyé à Bamako une très forte délégation composée des ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, de la Sécurité et du Directeur de la Sécurité intérieure. L'idylle Mali – Mauritanie allait-elle surmonter cette épreuve et faire long feu ? Flairant le danger les autorités maliennes ont réagi au quart de tour en publiant un communiqué pour présenter leurs condoléances au peuple mauritanien, promettre l'ouverture d'une enquête transparente et diligente dont les résultats seront partagés avec la partie mauritanienne, s'engager à prendre toutes les mesures pour arrêter et traduire devant la justice les auteurs de ces actes tragiques et enfin renforcer la coopération dans la lutte contre l'insécurité avec les forces de défense et de sécurité mauritaniennes.

Dans le même temps le gouvernement malien a tenu à décliner toute responsabilité et souligner qu'à ce stade, aucun élément ne met en cause les Forces Armées maliennes (FAMA) qui respectent la sacralité de la vie humaine et agissent avec professionnalisme dans leur lutte contre le terrorisme. Mais la partie malienne s'est surtout interrogé sur le moment et les circonstances d'un tel incident « **Face à l'adversité à laquelle notre pays fait**

**face, le Gouvernement trouve troublant la survenance de cet incident, 24h, après une importante visite de travail effectuée à Nouakchott en vue d'assurer l'approvisionnement normal des populations maliennes qui subissent les sanctions illégales et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA** ».

Toujours dans le registre des bonnes nouvelles, les autorités maliennes se sont sans doute réjouies des manifestations de soutiens organisées par la diaspora malienne à Dakar, Nouakchott, Accra et Koumassi, mais aussi en Italie, France, Espagne, Allemagne et États Unis d'Amérique.

Enfin les activistes de « Yèrèwolo Débout sur les remparts » ont sillonné plusieurs quartiers de Bamako avec une caravane qui a réuni plusieurs centaines de personnes. Les caravaniers demandaient encore et toujours la prorogation de la Transition et criaient des slogans à la gloire de Assimi Goita.

Le communiqué du Conseil de paix et de Sécurité de l'Union Africaine adopté depuis le 14 janvier mais publié seulement le 21 a-t-il pu doucher l'enthousiasme des maliens ? L'organisation panafricaine a en effet purement et simplement endossé toutes les sanctions prononcées par la CEDEAO à l'encontre du Mali en faisant sien « **le Communiqué du 4e Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité de la CE-**



DEAO, qui s'est tenu le 9 janvier 2022 à Accra, Ghana, et qui, entre autres, a imposé des sanctions économiques et financières supplémentaires à l'encontre du Mali ; approuve également le Communiqué de la soixantième Session ordinaire de l'Autorité de la CEDEAO, qui s'est tenue le 12 décembre 2021 à Abuja, Nigéria, et qui a réaffirmé la nécessité pour les autorités de la transition au Mali de respecter la date limite des élections, faute de quoi des sanctions supplémentaires seraient imposées en conséquence».

L'Union Africaine a également rejeté « fermement le calendrier soumis au Médiateur de la CEDEAO par les Autorités de la Transition malienne prévoyant la tenue des élections présidentielles avant la fin du mois de décembre 2025, fixant la durée de la transition à une période de cinq ans et demi, ce qui constitue un allongement indu du processus de transition au Mali ; et souligné que ceci est considéré comme inconstitutionnel, inadmissible, inapproprié et constitue une grave obstruction au processus démocratique dans le pays ». L'organisation continentale a néanmoins suggéré une porte de sortie de la crise en se félicitant de la proposition algérienne qui pourrait permettre de « traiter les points de divergence en suspens en vue de faciliter

le retour du Mali à l'ordre constitutionnel dans un délai approprié et réalisable, ne dépassant pas seize (16) mois ».

Faut-il dès lors considérer que lentement mais méthodiquement les africains sont en train d'envisager une prorogation de la Transition de moins de 18 mois ? Les premiers indices portent à le croire.

Mais les pressions de l'Union Africaine ne s'arrêtent pas à la seule question de la durée de la Transition. L'UA verse peu ou prou dans l'ingérence lorsqu'elle se permet de condamner « la poursuite de l'arrestation et de l'emprisonnement illégal de personnalités politiques et d'anciens dirigeants ma-

liens par les autorités de transition et exige leur libération inconditionnelle, la protection de leurs droits humains inaliénables et, chaque fois que cela est nécessaire, la mise en place d'un processus judiciaire pour ceux qui sont accusés de délits conformément aux lois du pays ».

On le voit donc le cas Mali continue à alimenter les polémiques, les prises de position, et à susciter des soutiens ou pressions sur les autorités de la Transition. Qui semblent garder toute leur sérénité.

■ Moctar Sow



## Ammy Baba Cisse



Félicitations aux Étalons du Burkina qualifiés pour les quarts de finale

Sory Ibrahim Diallo demande à Assimi Goita de démissionner et de se porter candidat à la futur présidentielle pour sauver le Mali.



Communiqué du gouvernement



Des citoyens maliens sont sortis poliment au Ghana pour soutenir les autorités de la transition ce samedi.

Alors nous devons prier encore afin que nous jouons notre coupe du monde.

## BARRAGES ZONE AFRIQUE

Algérie 🇩🇪 - 🇨🇲 Cameroun  
 Sénégal 🇸🇳 - 🇪🇬 Égypte  
 Maroc 🇲🇦 - 🇷🇨 RDC  
 Tunisie 🇹🇺 - 🇲🇱 Mali  
 Nigeria 🇳🇮 - 🇬🇦 Ghana

« S'il y'a quelque chose qui caractérise les Fare Awka Wili, c'est la constance. » Modibo Sidibé.

« Une transition est une transition, on peut avoir une transition de 5 ans. Il reste à savoir qu'est ce qui va être mis là dans. On ne proroge pas pour proroger. » Modibo Sidibé.



« N'entrons pas dans un bras de fer avec les partenaires, c'est inutile... Il faut sortir de la conflictualité. » Modibo Sidibé



## ■ Lamine Guirassy



Les Directions Générales d'Espace TV et de Radio Espace ont découvert sur les réseaux sociaux avec stupéfaction, les menaces qui pleuvent contre un de leurs envoyés spéciaux à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se joue au Cameroun.



## ■ Yehia Tandina



DEUIL :KOUNANDI ADJAWIAKOYE EST DÉCÉDÉE  
À L'INSTANT DJINGARE-BER  
Face hôtel colombe

## ■ Jeune Afrique



Les 6,6 millions d'électeurs sénégalais sont appelés aux urnes dimanche 23 janvier pour élire leurs maires et conseillers départementaux. Qui remportera Dakar ? Quels sont les enjeux du scrutin à Ziguinchor ? Pourquoi faut-il surveiller les résultats à Thiès ? Cartographie des grandes batailles de ce scrutin local, dont majorité comme opposition ont fait un enjeu national à mi-mandat de Macky Sall.



## ■ Camarade Ben Le Cerveau



CARAVANE POPULAIRE DE YEREWOLO À BAMA-KO :

- Respects et Considérations à tous les Panafricains et à tous ceux qui sont épris de Paix et de Justice pour cette mobilisation internationale en soutien au Mali...

- Désormais, la date du 22 Janvier est décrétée «JOURNÉE ASSIMI GOÏTA»

CHÉ GUEVARA DISAIT :

«Surtout soyez toujours capables de ressentir au plus profond de votre cœur n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui, où que ce soit dans le monde.

Tel est le bon caractère d'un révolutionnaire !»

- MENTION SPÉCIALE À L'INDÉBOULONNABLE CAMARADE Kemi Seba!



## ■ Hadi Niangadou



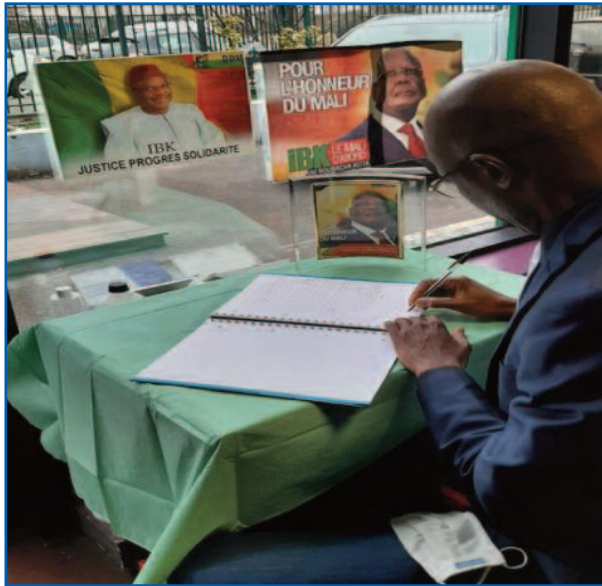
CEREMONIE D'HOMMAGE A LA MEMOIRE DU  
PRESIDENT IBK A PARIS

Hommage a été rendu au président Ibrahima Bou-bacar KEITA lors d'une cérémonie organisée ce dimanche 23 janvier 2022 à Paris

Le parti MPM était représenté par Baba Wagué dit Teketé, secrétaire chargé à l'implantation du bureau national et Boubou Diallo, président de la coordination MPM de France.

Dors en paix mon président IBK





## ■ MALI Infos "ANW KO MALI"



Manifestation Internationale  
Aujourd'hui des manifestations contre les sanctions de la CEDEAO ont eu lieu dans plusieurs pays y compris au Burkina Faso, à Paris et aussi au Ghana et caravane à Bamako.

Nous remercions tous les peuples d'Afrique qui nous soutiennent dans ces épreuves.

#Mali\_infos\_anw\_ko\_mali



## ■ Aziz Maïga ne ment pas



#Mali --#Mopti Ce 22 janvier une femme originaire du village de #Bandiougou est montée sur un #EEL dans les environnants de la mare de #Goundaka ( cercle de #Bandiagara).

@ocisse691

@AzizMaigaNMP

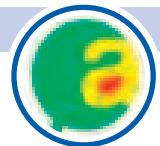
## ■ Chef d'état-major des armées



Profonde tristesse à l'annonce de la mort au combat du brigadier Alexandre Martin le 22/01 à Gao au Mali. Je salue son engagement. Toutes mes pensées vont vers sa famille, ses proches et ses frères d'armes.



## ■ aBamako



20 janvier 2022 : Un chèque de plus de 2 milliards de FCFA pour les ayants droits des soldats tombés en opération pour le Mali. <http://news.abamako.com/h/264952.html>



## ■ Boubou SIDIBE



Tantôt à la CEDEAO nous sommes un pays souverain, tantôt elle doit intervenir dans nos problèmes internes. Finalement elle doit faire quoi ? Je pense que nous manquons énormément d'informations sur le rôle

de cette organisation, tout comme sur le fonctionnement de nos institutions.

## Sahel Security Alerts



#Burkina : plusieurs tirs entendus dans les casernes de #Ouagadougou et #Kaya. Aucun détail, mais on craint déjà une mutinerie, d'aucun parle meme de coup d'état. Plus d'infos à venir...

## Tiéoulé Mamadou Konaté



Pitié ne vous faites pas avoir. Certains schémas idéologiques font appel à des ressorts psychologiques précis, ciblés. Ne vous faites pas avoir par des explications/analyses/ solutions simples face à des problèmes complexes. Notre monde est complexe. #geopolitics

## Fatima Al Ansar



Honorée d'être marraine du brunch vert, organisé par le Mouvement Mali Propre. Merci pour la confiance accordée à ma modeste personne et j'invite l'ensemble de la population malienne, plus précisément les jeunes et les femmes à s'investir pour un Mali Propre et paisible.



## République du Mali MEDIA officiel



Tchad-Mali : Deux poids deux mesures !  
Ça fait 8 mois et 24 jours aujourd'hui que " le Général 5 étoiles" Kakà Mahamat Idriss Deby est pouvoir au Tchad dans le cadre d'une Transition. Lors de son investiture, le président Macron himself, s'y était rendu pour le soutenir. Mais jusque-là, ce militaire qui n'a pas été élu par le peuple Tchadien et qui n'a produit aucun calendrier électoral clair, n'est pas inquieté par l'Union Africaine, l'ONU, l'UE ou encore moins par la France de Macron. On s'acharne sur Goïta Assimi pour qu'il organise les élections pré-

sidentiellles malgré la situation sécuritaire de son pays. C'est ce deux poids deux mesures qu'il faut dénoncer. La sécurité du peuple malien d'abord avant toutes élections.

Le Tchad est en paix, que les élections y organisent. Laissez le Mali en paix.



## Présidence de la République du Mali



Kati | 22 janvier 2022 | #Diplomatie

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOITA, a reçu en audience ce samedi 22 janvier 2022, en fin d'après midi dans sa résidence à Kati, une importante délégation de la République de Guinée, conduite par le Colonel Amara CAMARA, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la Guinée, porte-parole de la Présidence, porteur de message du Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée à Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition Chef de l'Etat.

Au regard du contexte et des relations de fraternité existantes entre nos deux pays, il s'agit d'effectuer ce déplacement pour venir exprimer au nom de SE le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée et au nom du peuple Guinéen, notre amitié et notre solidarité avec le peuple frère du Mali.

Nous sommes venus aussi pour échanger sur des questions d'intérêts nationaux, et nous nous réjouissons de la qualité des échanges. Une occasion pour nous de remercier le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA pour la convergence d'idées, a déclaré Monsieur Amara CAMARA.





DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

## Mali : L'Union Africaine pour une transition de 16 mois maximum



Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine s'est réuni il y a tout juste une semaine, mais ses conclusions n'ont été communiquées que ce vendredi 21 janvier. Lors de cette séance entièrement consacrée au Mali, le Conseil a endossé les positions de la CEDEAO. L'Union Africaine soutient donc les sanctions et appelle surtout les autorités maliennes à une prolongation courte de seize mois maximum.

« Un allongement indu du processus de transition au Mali. » Pour l'Union Africaine, le calendrier proposé par les autorités maliennes – une prolongation de cinq, puis de quatre ans, de la période de transition – est considéré comme « inconstitutionnel, inadmissible, inapproprié et constitue une grave obstruction au processus démocratique dans le pays. » La condamnation ne saurait être plus ferme.

L'Union Africaine plaide pour un retour « rapide » à l'ordre constitutionnel et démocratique « dirigé par des civils » et soutient pour cela la proposition de médiation formulée par l'Algérie. Le délai proposé par Alger, seize mois de transition supplémentaires au maximum avant l'organisation des élections présidentielle et législatives, est jugé « approprié et réalisable. »

Une prise de position qui, après la proposition des autorités maliennes de Transition, donne la mesure des ambitions de chacun. La CEDEAO ne s'est quant à elle jamais prononcée officiellement sur le délai qu'elle jugerait « acceptable. »

Alors que les autorités de Transition se réjouissent de leurs récents succès militaires, l'Union Africaine déplore « la détérioration de la situation sécuritaire » et « l'absence d'autorité de l'État dans le centre du Mali ». L'UA condamne enfin « la poursuite de l'emprisonnement » de personnalités politiques et d'anciens dirigeants maliens « par les autorités de transition », qu'elle qualifie d'« illégale », et exige leur libération.

Un paragraphe qui fait allusion, sans les citer, à l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga, à l'ancienne ministre de l'Économie Mme Bouaré Fily Sissoko, à l'ancien Secrétaire général de la présidence Kallilou Doumbia, ainsi qu'à d'autres collaborateurs du premier président de la Transition, Bah N'Daw – qui n'est plus, quant à lui, en résidence surveillée.

Source : RFI

## Insécurité : Sept commerçants mauritaniens tués en territoire malien

Vive tension à la frontière mauritano-malienne, après l'assassinat de 7 commerçants mauritaniens en territoire malien. Les faits sont survenus non loin de la localité de Nara ce mercredi 19 janvier.

Avec notre correspondant à Nouakchott, Salem Mejbour Salem. La présidence mauritanienne déplore cet incident douloureux qui a coûté la vie à 7 citoyens mauritaniens. Le communiqué de la présidence ne précise pas l'identité des auteurs, ni leurs motivations. Mais l'armée malienne serait impliquée dans ce massacre, à en croire des témoignages recueillis auprès des familles des victimes par des agences d'information en ligne dont Alakhbar.

Le chef de l'État mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani a dépêché à Bamako les ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, de l'Intérieur et le Directeur général de la Sûreté nationale.

Une enquête devra désormais déterminer les circonstances du tragique incident et les responsabilités. Les peines les plus sévères seront infligées aux auteurs du crime, assurent les autorités.

Source : RFI

## Turquie-Mali : Le renforcement de la coopération bilatérale à l'ordre du jour



La question a été abordée lors d'un récent entretien entre l'Ambassadeur de Turquie au Mali et le chef du gouvernement malien. L'Ambassadeur de la République de Turquie au Mali, Murat Mustafa Onart, a récemment été reçu en audience par le Chef du gouvernement malien, Choguel Kokalla Maïga, avec qui il s'est entretenu de la coopération entre les deux pays.

« Nous avons parlé de la coopération entre nos deux pays. Ça fait plus de dix ans que notre ambassade est au Mali. Nous avons beaucoup de projets communs dans plusieurs domaines. Nous avons discuté assez longuement sur différents sujets de collaboration entre nos deux pays », a déclaré Onart à l'issue de sa rencontre avec Maïga.

Murat Mustafa Onart a, en outre, précisé qu'il a été question de « coopération dans les domaines du transport, économique et de l'éducation entre autres ».

Source : aa.com

## Crise au Mali : L'Union Africaine soutient l'initiative du président Tebboune



**L'Union Africaine s'est félicitée de la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur la voie de la compréhension mutuelle visant à protéger les intérêts supérieurs du peuple malien et à éviter l'escalade des tensions et l'aggravation de la crise.**

Le communiqué final de la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité africain a adopté plusieurs points concernant la situation au Mali, notamment en ce qui concerne la contribution et le soutien continu de l'Algérie pour trouver une solution qui serve et protège les intérêts du peuple malien. Il a été dit dans les septième et huitième paragraphes que l'Union Africaine se rend compte que l'Algérie mène avec succès un dialogue serein et réaliste entre le gouvernement malien et le groupe CEDEAO. En outre, l'Union Africaine a affirmé que l'Algérie peut ouvrir cette voie qui vise à établir un système constitutionnel financier unifié et consensuel dans le but de protéger et de faire respecter les acquis et les recommandations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali émanant des accords d'Alger. Le Conseil de Paix et de Sécurité a également demandé à la Commission de l'Union Africaine de tenir des consultations immédiates entre les pays voisins du Mali, puis de soumettre un rapport sur les résultats convenus.

Enfin, le Conseil de Paix et de Sécurité africain a affirmé la priorité de l'Accord de paix et de réconciliation de 2015 pour le Mali, issu de l'Accord d'Alger, comme seul moyen d'assurer une solution globale pour faire face aux défis auxquels le Mali est confronté, qui sont principalement structurels et connexes. À la sécurité.

Source : algerie-focus.com

## Sanction de la CEDEAO contre le Mali : Le Président de la Transition reçoit une délégation de la République islamique de Mauritanie

**Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOITA, a reçu en audience ce samedi 22 janvier 2022 dans sa résidence à Kati, une importante délégation de la République Islamique de Mauritanie, conduite par Son Excellence, Ismail Ould Cheick AHMED, ministre des Affaires Étrangères de la Coopé-**

## Mali : Le Président Faure à Dakar



Le Président Faure Eyadema rencontre à Dakar discrètement Macky Sall pour prendre en main le dossier malien et de parler à ses pairs de la CEDEAO. Après son voyage discret dans la capitale malienne, où il s'est entretenu avec le Colonel Assimi GOITA, le Président togolais Faure ÉYADEMA a transité par Dakar jeudi tard dans la soirée. Selon des informations exclusives obtenues par Confidentiel Afrique, l'homme fort de Lomé a rencontré son homologue sénégalais le Président Macky SALL. Sans tambours, ni trompettes.

La visite du Chef de l'État togolais dans la capitale sénégalaise a été tenue discrète par les services protocolaires du pays. Le Président Faure ÉYADEMA a demandé, selon des informations de Confidentiel Afrique, au Président Macky SALL de prendre le dossier malien en main et de s'impliquer davantage dans le retour du Mali aux instances communautaires CEDEAO-UEMOA. Selon nos informations, Macky SALL, qui assure à compter du 22 janvier 2022 la présidence tournante de l'Union Africaine, a rassuré son homologue togolais qu'il abattra toutes ses cartes pour un dégel de la crise politique et économique. D'après des sources bien informées, le Président Macky SALL va câbler les Chefs d'État, Alassane OUATTARA, Nana Kufo, Muhamadu BUHARI.

Par Hugues DESORMAUX / Confidentiel Afrique

## ration et des Mauritaniens de l'Extérieur. Porteur d'un message d'amitié et de fraternité de Son Excellence Mohamed Ould Cheick El Gazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Il a été question des derniers événements suite à laquelle certains de nos frères ont malheureusement perdu la vie. À cet effet, paraît important en la circonstance de venir présenter nos condoléances au peuple Malien tout entier d'une part et d'autre part, comment dégager des stratégies communes, renforcer notre coopération afin d'éviter ce genre d'incident, à indiquer SE. Ismail Ould Cheick AHMED. Une stratégie a-t-il poursuivi, qui consiste de commun accord de permettre aux citoyens de traverser les frontières tous les jours sans difficultés dans un système coordonné. Nous avons un destin commun, a dit SE. ISMAIL Ould Cheick AHMED, avant de rappeler les liens historiques, géographiques, au-delà du facteur culturel que nos deux pays ont en partage. Pour conclure, Son Excellence Monsieur le ministre a réaffirmé que nous avons un destin commun.

Source : Présidence de la République du Mali



## Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.  
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.  
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.  
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

## NOS VALEURS

**Audace**  
**Innovation**  
**Excellence**

**" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "**



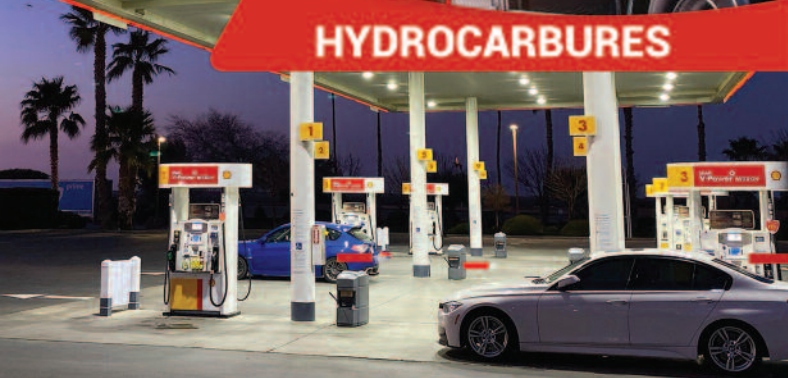
**IMPORT EXPORT**



**TRANSPORT**



**HYDROCARBURES**



**MATERIEL INFORMATIQUE**



**VENTE DE VEHICULE**



**MOBILIER DE BUREAU**





# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Ibrahim Maïga : “Il est trop tôt pour parler d'amélioration de la situation”

Ce 20 janvier marque les 61 ans de l'armée malienne. Un anniversaire qui intervient dans un contexte de lutte antiterroriste dans laquelle les FAMA enregistrent des succès. Mais pour l'analyste sécuritaire Ibrahim Maïga, il est encore trop tôt pour parler de victoire.

**Les FAMA multiplient les succès contre les groupes terroristes et on sent une nette amélioration de la situation sécuritaire dans le centre du pays. Qu'est-ce qui explique ce changement de rapports de force ?**

Je pense qu'à ce stade, il est trop tôt pour parler de « nette amélioration », mais on sent une accalmie qui est peut-être le signe d'une montée en puissance réelle de l'armée. Le défi aujourd'hui est de traduire ces victoires tactiques en succès stratégiques. Il faudrait pour cela qu'une offre politique accompagne la réponse militaire.

**Quid de l'implication de ceux que la communauté internationale appelle «**

**mercenaires russes » et que nos autorités qualifient « d'instructeurs russes » ?**

Je n'ai toujours pas de preuve de l'implication de ce qu'on appelle des « mercenaires russes ». On sait qu'il y a des instructeurs russes et le gouvernement malien ne s'en est pas caché. Même s'il y a un autre partenaire sur le terrain, sa présence à elle seule ne permet pas d'expliquer les relatifs succès récents, qui sont importants pour le moral des troupes et du peuple malien. Mais il faut être extrêmement prudent. Ce n'est pas la première fois que nous avons une accalmie consécutive à des opérations militaires d'envergure. Il faudra attendre des semaines, voire des mois, pour aboutir à une tendance qui illustre une nette amélioration de la situation.

**Peut-on aujourd'hui dire que l'armée malienne peut combler le vide sécuritaire que le retrait de Barkhane pourrait occasionner ?**

Ce sera extrêmement difficile, car l'armée malienne ne dispose pas des effectifs et des moyens logistiques nécessaires pour assurer une couverture optimale du territoire national, très vaste. Un retrait précipité des forces françaises créerait un vide qu'il faudra très rapidement chercher à combler. Il faut trouver un modus operandi avec elles pour éviter que leur départ ne débouche sur des complications supplémentaires.

**Le Ministère de la Défense a lancé un recrutement spécial pour les régions du centre et du nord. Dans quel but ?**

Cela vise trois objectifs. D'abord, c'est une façon d'aller rapidement vers le DDR accéléré, l'intégration d'individus qui combattent sur le terrain avec les FAMA. Ensuite, c'est pour renforcer les capacités en ressources humaines des forces armées maliennes. Enfin, c'est pour donner le visage d'une armée multiethnique et multicommunautaire, à l'image du Mali. Mais ce n'est pas la panacée, car la formation reste l'un des défis majeurs des FAMA.

Boubacar Diallo

Source : Journal Du Mali







## 20 janvier 2022 : Les FAMa au cœur de la lutte contre le terrorisme

**C**e jeudi, l'Armée malienne a célébré ses 61 ans dans un contexte de lutte implacable contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Créée le 20 janvier 1961 par le Président Modibo Keita dans l'optique de ne plus confier la sécurité et la défense du pays à une puissance tierce. Il développera d'ailleurs une diplomatie militaire multiforme et diversifiée, fondée sur l'intégration et la recherche de la paix et la sécurité dans le monde. Depuis, cette date du 20 janvier est gravée dans la mémoire des Maliens et se perpétue malgré les circonstances. Le 20 Janvier 2022, l'Armée malienne a eu 61 ans dans un contexte de fierté et d'appartenance à une nation forte qui brille au firmament des autres nations malgré la situation que vit le Mali sur la scène sous-régionale et internationale.

Certes les défis restent toujours nombreux en

temps de paix comme en tant de guerre. Nos FAMas ont toujours assumé leurs rôles quant à la défense et la sécurité des Maliens. Depuis une décennie, l'armée malienne mène une guerre implacable contre le terrorisme sous toutes ses formes. Dans cette lutte antijihadiste, l'Etat ne cesse de consentir des efforts pour minimiser les risques d'attaques terroristes contre les populations et les FAMas. Depuis un certain temps, l'Armée malienne est dotée d'équipements de dernière génération, de véhicules blindés, des aéronefs transportant les troupes sur le terrain. Une nouvelle stratégie a été adoptée aujourd'hui. Les FAMa sont sur la défensive et l'offensive pour traquer les terroristes jusque dans leur dernier retranchement. Si on en croit aux différents communiqués de la Direction des Relations publiques de l'Armée (DIRPA), l'Armée malienne enregistre en longueur de journée des

victoires satisfaisantes sur les terroristes au centre, nord et le sud du pays.

Malgré les soubresauts, les coups bas et les revers sanglants que l'Armée subit au fil des années, elle continue malgré tout de faire des exploits car notre survie et la survie de notre liberté en dépendent. Aujourd'hui, il est une lapalissade de dire que le sahel est devenu un terrain de combat dans le cadre de la lutte anti-terroriste. La simple présence de l'armée malienne dans le sahel ne suffit pas, il a fallu une coalition sahélienne (G5 Sahel) regroupant le Mali, le Niger et le Burkina-Faso, pour mener ce combat anti-djihadiste. Cette coalition ne signifie pas que l'armée est faible, elle a aussi, avant d'être aidée aujourd'hui fortement par ses frères d'arme de la France et de la communauté internationale, aidé à libérer des peuples frères sous le joug du colonialisme allemand et de l'apartheid, aidé à imposer et maintenir la paix et la sécurité, protéger et défendre les populations civiles à travers le monde.

Bonne fête à nos FAMas !

Ousmane Mahamane  
Mali Tribune

# Grève des enseignants des Fac. de lettres et de sciences humaines : Le cri de cœur du ministre Keita

Les enseignants la faculté des lettres, des langues et des sciences du langage (FLSL) et de la faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation (FSHSE) sont en grève illimitée depuis quelques mois. Ils exigent mordicus le paiement des arriérés des heures supplémentaires et frais des tâches liées aux examens au compte des années universitaires 2018-2019 et 2019-2020. Face à l'intransigeance des enseignants, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita, est sorti de sa reserve pour éclairer la lanterne des maliens sur la situation qui prévaut.

**L**e ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita, dans est monté au créneau pour rappeler que les deux facultés de l'ULSHB sont en grève depuis des mois : plus de 6 mois pour la Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage et de 3 mois pour la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation. Les raisons sont liées au retard accusé dans le paiement des heures supplémentaires et des frais des tâches liées aux examens au compte des années universitaires 2018-2019 et 2019-2020.

S'agissant des efforts consentis par le gouvernement de transition pour décanter la situation en vue d'une reprise des cours, le ministre Keita dira l'Etat s'est engagé à apurer les arriérés. « **Mais, nous devons tenir compte des possibilités de l'État. C'est ce que nous avons toujours expliqué aux syndicats. Je puis vous dire que globalement au niveau de l'enseignement supérieur, le cumul des arriérés des heures supplémentaires s'élevait à 20 milliards. Sur ce montant, grâce à la bonne compréhension du ministère de l'Economie et des Finances, l'État a pu payer plus de 7 milliards, malgré la situation difficile du pays. Aujourd'hui, en termes d'heures supplémentaires seulement, le cumul des arriérés s'élève à 5.320.000.000 FCFA. Sur ce montant, 1.628.350.000 FCFA ont été payés. Il reste à payer 3.691.650.000 FCFA. Pour ce qui concerne**

**concrètement les deux facultés, à la date du 18 janvier 2022, les paiements suivants ont été effectués : Pour la FLSL, les heures supplémentaires du second semestre 2021 et tous les frais liés aux tâches d'examen et pour la FSHSE, le premier semestre de 2019-2020 des heures supplémentaires et tous les frais liés aux tâches d'examens de 2019-2020. En plus de tout cela, l'Etat a mis à disposition 500 millions pour les deux facultés. Nous avons rencontré les comités syndicaux le lundi 17 janvier 2022 pour leur expliquer tout cela. D'ailleurs, depuis quelques jours, nous sommes informés que les enseignants ont commencé à recevoir des virements dans leurs comptes », a-t-il expliqué, avant de préciser qu'en dépit de ces efforts, les deux comités syndicaux sont restés sur leur position. La suite est connue de tous, les étudiants s'impatientent pour la reprise des cours.**

Comment peut-on comprendre que pour des arriérés datant de plus de 3 ans, l'on décide pendant la transition d'aller en grève illimitée aggravant davantage la situation difficile de nos facultés ? s'interroge le ministre Keita. Ainsi, il fera savoir que les enseignants des autres facultés sont quasiment dans la même situation, mais ceux-ci n'ont pas décidé d'observer une grève illimitée compte tenu de la situation que vit le pays. « **J'aurais tellement aimé que mes collègues réagissent aussitôt à l'appel du Chef de l'État qui de-**



**mandait aux différentes corporations de suspendre les grèves en raison de la situation actuelle du pays. En tout état de cause, cette intransigeance des deux comités syndicaux est incompréhensible et inacceptable, surtout que le dialogue n'a jamais été rompu avec les responsables de l'université et même avec le département. Je demande aux enseignants de mettre fin à cette grève qui n'a que trop duré et qui aura des conséquences graves sur les années académiques. Quant aux étudiants qui sont fondés à exiger leur droit à l'enseignement, je leur demande de garder leur calme et de surseoir à toute manifestation. Le département usera de tous les moyens légaux pour que leur droit soit respecté », a rassuré le ministre Pr Amadou Keita.**

■ Ibrahim SANOGO

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES  
INGENIEURIE DE SON



**CREATED LABEL**  
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



## Pr Aly Nouhou Diallo : “Les Français ont mis un gamin à l’Elysée. Ils en paieront le prix”



**L**e Trio, Madame Florence Parly, Messieurs Jean-Yves Le Drian, Emmanuel Macron, arrêtez d’afficher votre mépris pour le Mali, les peuples malien et d’Afrique notamment du Sahel !

L’écrivain essayiste Luc Ferry avait dit un jour en substance “ Les Français ont mis un gamin à l’Elysée. Ils en paieront le prix”

Un universitaire du pays des Tounkas, des Mansas, des Famas, des Sonis et Askias, des Amenokals et des Emirs a fait la réflexion suivante : en réagissant comme il l’a fait au discours du Dr. Choguel Kokala MAÏGA, Premier ministre, Chef du gouvernement du Mali, prononcé à la Tribune des Nations Unies à New York le 25 septembre 2021, il s’est comporté comme un enfant à qui on a retiré ses jouets : il trépigne, vitupère et traite avec un mépris souverain les autorités de la Transition particulièrement le Dr. Choguel Kokala MAÏGA. Il se met ainsi sur le dos le peuple malien tout entier, y compris les anti putschistes militants mais patriotes.

Du reste, n’est-il pas passé maître dans l’art d’offenser les peuples ?

Quelle colère peut-elle justifier qu’il puisse douter de l’existence d’une Nation algérienne avant la conquête coloniale ? Comment peut-il tenir de tels propos dans un contexte tendu par sa décision justifiée ou non, de limiter le nombre de visas accordés aux Algériens, Marocains et Tunisiens ? Tout le monde se souvient avec quelle vulgarité le président Macron a répondu à ceux qui se demandaient où est passé son Hôte du jour ! « Roch ? Il est allé pisser ! ». Quel respect pour un pair ! Le président Roch Marc Christian KABORE est tout de même le président du Burkina Faso, Chef de l’Etat et aîné d’Emmanuel Macron ! Ce qui veut beaucoup dire en Afrique. C’est aux Français de juger si Gaston La Gaffe est digne d’un deuxième mandat pour diriger la France, si respectée dans le monde, singulièrement par les peuples de ses anciennes colonies !

Les Maliennes et les Maliens, elles, eux savent à quoi s’en tenir !!!

C’est sans doute agacé, révolté et inspiré aussi ce jour-là “Il faut le dire”, que le Premier ministre Choguel Kokala MAÏGA parlant au nom de l’Etat malien, s’est écrié à la Tribune des Nations Unies à New-York : le président de la République française au moment des faits « a abandonné le Mali en plein vol » !

A Annefis, à la lisière entre l’Adrar des Ifoghas, la 8ème région administrative du Mali et Gao la 7ème, le chef du contingent à la reconquête du Mali, ordonne aux FAMa, qui ont laissé tant de morts sur le terrain depuis Konna (Paix à leurs âmes), de se cantonner là et de laisser les nouveaux conquérants continuer la route avec l’armée tchadienne. Tout respectueux qu’il soit de la valeur guerrière de la vaillante armée tchadienne, aguerrie, c’est connu, le natif du Dendi, ne peut qu’être offusqué et s’interroger comme la plupart des maliennes et des maliens : Quelles peuvent être les motivations qui ont inspiré le Président François Hollande, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian et Laurent Fabius, ministre des affaires Etrangères, pour stopper l’armée malienne à Annefis ? Estimaient-ils les militaires tchadiens meilleurs connaisseurs de l’Adrar des Ifoghas ? Les supposaient-ils plus braves, plus aguerris que les soldats maliens ? Ces derniers seraient-ils plus sauvages que les tchadiens et susceptibles de massacrer sous les yeux des Français leurs frères Touaregs avec lesquels ils vivent depuis des siècles ? Toutes ces hypothèses même fondées, sont offensantes pour l’Armée malienne, et surtout mettent en exergue la ferme volonté des dirigeants français d’opérer la partition du pays, conformément aux engagements pris par le président Nicolas Sarkozy.

Vinrent ensuite des oukases insupportables à tous égards après les actes d’humiliation déguisés en actes de libération pris comme tels par les Naïfs et les authentiques séparatistes du MNLA (Mouvement National de Libération de l’Azawad).

C’est d’abord le cri du cœur douloureux et inoubliable pour les maliens et les maliennes de Monsieur le ministre Alain Juppé, qui a dé-

claré le 07 février 2012 devant le Sénat français lors de la 60ème séance de session ordinaire 2011-2012, répondant à une question de Mme Catherine TASCIA : « Au Mali, la rébellion touarègue a remporté d'importants succès militaires. La question doit être traitée au fond, ce qui impose de respecter l'Accord de Bamako ». Parlant d'importants succès militaires, Monsieur Alain Juppé fait probablement allusion aux massacres d'Aguel Hoc au cours desquels sont tombés le Capitaine Sékou TRAORE et ses hommes dont les munitions étaient épuisées et qui n'entendait pas se rendre au MNLA !

Le camarade "BAD", comme le nommaient affectueusement ses Amis et Compagnons de lutte, avait juré, vivant, de ne jamais abandonner les populations maliennes d'Aguel Hoc aux mains de hordes barbares du MNLA. Il avait pris soin de libérer tous ceux parmi les militaires qui n'acceptaient pas de défendre, les mains nues, la Patrie, de mourir pour Elle, debout !

Hommage éternel à ces vaillants fils du Mali qui ont sacrifié leurs vies pour que le Mali reste uni !

C'est enfin le successeur de François Hollande, Emmanuel Macron qui ordonne : « Il faut respecter les délais dont vous avez convenu vous-mêmes avec la CEDEAO »

Le Président Ibrahim Boubacar KEÏTA annonce-t-il son intention d'ouvrir le dialogue avec les djihadistes maliens pour l'arrêt du bain de sang que connaît notre pays, que l'Elysée d'Emmanuel Macron s'insurge immédiatement et dit impérieux : il n'est pas question de discuter avec des djihadistes !

Réalisant que le Président de la République du Mali ne fait qu'exprimer la volonté des citoyennes et des citoyens du Mali, l'équipe macronienne adoucit ses propos et annonce à satiété, il faut tout de même tracer des lignes rouges.

Des lignes rouges pour qui au juste ?

Décidément le Président Macron, les ministres Madame Florence Parly et Monsieur Jean-Yves Le Drian pourraient être assimilés à des descendants des colons des 17èmes, 18èmes et 19èmes siècles, ou tout au moins, être fortement imprégnés de culture colonialiste voire esclavagiste. De toute évidence ils ne maîtrisent pas tout à fait l'Histoire coloniale de leur pays. Ils ignorent sûrement le sort réservé au Capitaine MORISSON par le Fama Babemba

TRAORE du KénéDougou. Savent-ils qu'il a fallu dix-huit ans aux chefs militaires chargés de la colonisation pour venir à bout de la résistance de l'Almamy Samori TOURE ? Les révoltes du Bélédougou conduites par Koumi DIOSSE, des Bwa-Minankas dirigées par Bazani THERA, des Iwlimenden, Arma, Songhoy, peut avoir eu pour chef l'aménokal Firhoun Ag AL Insar leur sont peut-être inconnues. La plupart de leurs généraux illustres de la première guerre mondiale ont fait leurs armes ici au Soudan français : Archinard, Galliéni, Foch et bien d'autres.

Les Soudanais et les Français se sont mesurés pesés et sous pesés pendant de longues années. C'est pour cela que recevant le Premier ministre Lionel Jospin, à l'Assemblée Nationale du Mali le 21 décembre 1997, un dimanche, j'ai pu dire dans l'allocution de bienvenue : Maliens et Français sont des cousins à plaisanterie. Des SINANKU !

Le député élu à Niore du Sahel et ministre des Zones arides et semi arides Tiébilé DRAME s'en souvient peut-être !

Il faut aux dirigeants français actuels réviser leur mode de communication avec les dirigeants maliens ! Le Président et grand poète Léopold Sédar SENGHOR aurait dit un jour : il ne faut jamais affronter les Maliens ; celui qui le fait n'obtiendra rien d'eux ! A contrario, celui qui les flatte, aura tout d'eux !

Comment peut-on concevoir un tel type de relations humaines, à fortiori de relations entre Etats souverains tous membres des Nations Unies : nous, chefs d'Etat de quinze pays européens n'aimons pas Poutine, n'aimons pas son régime ! Nous, nous menons une guerre à peine voilée à l'Etat russe !

Nous vous ordonnons en conséquence, dirigeants maliens de haïr Poutine et son régime, de mener la guerre à l'Etat russe et de ne pas établir de relation de coopération avec la Fédération de Russie. Surtout pas de coopération militaire, surtout pas avec les formes définies par la Fédération de Russie et l'Etat malien ! Nous, chefs d'Etat de quinze pays européens, considérons la société de sécurité russe baptisée Wagner comme formée de mercenaires. Aussi ne faudrait-il jamais que vous acceptiez que cette société russe soit utilisée par la Fédération de Russie dans sa coopération avec vous.

Vous semblez éprouver une peur bleue de Wagner et croyez reconnaître leurs éléments

parmi quatre, voire six cents russes qui seraient en train de combattre dans les régions de Tombouctou et Bandiagara.

Maliens ! pardonnons leur car ils ne savent pas, le président Macron et ses ministres. Encore une fois laissons les Peuples de France la responsabilité de les juger et de les dégager si nécessaire à l'élection présidentielle d'Avril 2022 !

Nous avons décidé que vous, dirigeants maliens, n'êtes pas assez mûrs pour choisir vos partenaires. Vous n'êtes pas assez décolonisés pour faire de tels choix. Vous ne pouvez pas encore distinguer vos amis de vos ennemis ! Nous ferons les choix pour vous ! Que dire quand de tels propos peuvent dans leur essence sortir de la bouche d'une responsable passée AS dans l'énoncé de Contre-vérités du genre, il n'y a jamais eu de bavure à Bounty. Une personne qui demande une enquête internationale indépendante après la déclaration de la MINUSMA reconnaissant que les frappes aériennes de Bounty dans la Commune rurale de Gandamia, région de Douentza ont bien visé une cérémonie de mariage entraînant des morts et des blessés. La parole de l'Equipe du Président Macron n'est plus crédible pour le Mali ! Barke annabijo ! Comme on dit à Débéré, chez moi !

Tout ce qui est probablement pénible pour les Maliennes et les Maliens c'est que l'Allemagne, la première puissance de l'Europe à avoir reconnu l'Indépendance de la République du Mali, figure parmi les quinze chefs d'Etat ou de gouvernement qui ont signé un tel document !

Bamako le 22 janvier 2022.

\*Pr. Ali Nouhoum DIALLO, \*

\*ancien Président de l'Assemblée Nationale du Mali, ancien Président du Parlement de la CEDEAO, \*

\*Grand Officier de l'Ordre National du Mali, \*

\*Un vieil ami de la France profonde, de la France laborieuse. \*

# Modibo Mao Makalou, économiste : “Il faut éviter une confrontation avec la CÉDEAO...”

Moins de deux semaines après les sanctions prises contre le Mali par les chefs d'Etat de la CEDEAO, Modibo Mao Makalou, Economiste, donne son point de vue sur ces sanctions.



**Mali-Tribune : Pourriez-vous nous éclairer davantage sur les sanctions adoptées par les chefs d'Etat de la sous-région ?**

**M. M. M. :** La conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a en effet décidé, selon le communiqué final, de maintenir les sanctions initialement imposées à l'encontre du Mali et des autorités de Transition. Elle a décidé également l'imposition de sanctions économiques et financières supplémentaires, conformément aux délibérations de sa soixantième session ordinaire tenue le 12 décembre 2021 à Abuja, en République fédérale du Nigeria. Ces sanctions supplémentaires comprennent des sanctions diplomatiques, économiques, financières et commerciales, le rappel pour consultations

par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la République du Mali ; la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de la CEDEAO et le Mali, à l'exception des produits alimentaires de grande consommation ; des produits pharmaceutiques ; des matériels et équipements médicaux y compris ceux pour la lutte contre la Covid-19 ; des produits pétroliers et de l'électricité ; le gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques centrales de la CEDEAO ; le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO ; la suspension de toute assistance et transactions financières en faveur du Mali par les

Institutions de financement de la CEDEAO, particulièrement la BIDC et la BOAD.

**Mali-Tribune : Quelles seront les conséquences de ces sanctions sur la population malienne ?**

**M M. M. :** Ces sanctions visent à restreindre toutes les activités économiques, financières et commerciales du Mali avec les 14 autres Etats membres de la CEDEAO. Elles auront des conséquences néfastes sur le fonctionnement de l'Etat qui sera privé de ressources financières mais aussi sur les conditions de vie non seulement des populations maliennes mais aussi de l'ensemble de la population des pays membres de la CEDEAO dont l'un des principes fondateurs est la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et des facteurs de production.

Les mesures prises par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest à l'encontre du Mali auront des impacts économiques, financiers et sociaux conséquents sur les populations déjà éprouvées par une crise multidimensionnelle (politico-sécuritaire, sociale, économique, humanitaire, alimentaire, et sanitaire) qui perdure depuis 2012. Déjà, le 12 janvier 2022, le Mali a été empêché de lever 30 milliards F CFA sur le marché monétaire de l'UEMOA, suite aux sanctions financières de la CEDEAO.

Selon la BCEAO, le Mali avait emprunté sur le marché financier de l'UEMOA en 2021, à travers l'émission de titres publics, le montant de 897,5 milliards dont 150 milliards de F CFA sur le marché financier et 745,5 milliards de F CFA sur le marché monétaire. En 2021, la croissance économique était évaluée à environ 4,6 % suite à une bonne campagne agricole (surtout le coton) contre -2 % en 2020 pourrait être compromise avec les sanctions imposées par l'UEMOA et la CEDEAO le 9 janvier 2022.

**Mali-Tribune : Entant qu'économiste, le Mali peut supporter ces sanctions pour**



### combien de temps alors que le Mali dépend fortement du commerce international ?

**M M. M.:** En examinant les comptes macroéconomiques du Mali en général et la balance des paiements (qui enregistre l'ensemble des transactions économiques avec l'extérieur) en particulier pour les années antérieures, il ressort clairement que le Mali est assez dépendant du commerce international qui constitue 60 % de son Produit intérieur brut (PIB), soit la valeur des biens et des services produits pendant une année au Mali. Par ailleurs, la balance des paiements qui enregistre l'ensemble des transactions économiques avec l'extérieur est déficitaire, chaque année depuis l'indépendance en 1960, ce qui implique que les flux économiques vers l'extérieur sont plus importants que ceux vers le Mali. De même, la balance commerciale est constamment déficitaire, les importations (achats provenant de l'extérieur) sont plus importantes que les exportations (ventes à l'extérieur).

Selon la BCEAO, la part des pays de l'UEMOA dans les importations totales se chiffrait à 43,4 %, soit un montant de 1.275,7 milliards de F CFA en 2020, contre 43,9 % soit 1.320,8 milliards de F CFA en 2019. Les importations du Mali dans l'UEMOA confirment le Sénégal et la Côte d'Ivoire comme les 2 principaux fournisseurs du Mali dans l'UEMOA avec des parts respectives de ces deux pays dans les importations du Mali du Sénégal de 45,5% et

de la Côte d'Ivoire de 35,4% en 2020, les parts des deux pays étaient de 51,7% pour le Sénégal et de 30,8% pour le Côte d'Ivoire en 2019. Les importations en provenance des pays de l'UEMOA restent dominées par les produits pétroliers. En effet, celles-ci sont ressorties à 665,8 milliards de F CFA en 2020, soit 61,4 % des importations du Mali. Ces produits proviennent pour l'essentiel du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, qui représentent respectivement 53,0 % et 36,7 % des importations de produits pétroliers du Mali au sein de l'UEMOA. Les importations intra-UEMOA portent également sur les matériaux de constructions et les produits alimentaires. Ces produits ont représenté respectivement 8,9 % et 5,9 % du total des importations en provenance de l'UEMOA en 2020.

**Mali-Tribune : Pour les chefs d'Etat de la CEDEAO, cette Transition malienne a échoué car elle n'arrive à organiser les élections aux dates indiquées. Selon vous, est-ce le cas ?**

**M M. M.:** Selon le communiqué de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, les Chefs d'Etat ont déploré le fait que les autorités de la Transition au Mali n'aient pris aucune disposition pour l'organisation de l'élection présidentielle avant la date du 27 février 2022 prévue dans l'accord conclu avec la conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO, le 15 septembre 2020 et contrairement aux engagements souscrits dans le cadre de

la Charte de Transition. La Conférence a déploré profondément le manque flagrant de volonté politique de la part des autorités de la Transition, qui est à l'origine de l'absence de progrès tangibles dans la préparation des élections, en dépit de la disponibilité manifestée par la CEDEAO et l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux pour soutenir le Mali dans le cadre de ce processus.

La conférence a été informée des conclusions des Assises nationales de la Refondation (ANR) du 13 décembre 2021, qui ont conduit à l'adoption d'un chronogramme de la Transition au Mali. Ce chronogramme, soumis le 31 décembre 2021 au Président en exercice de la Conférence par les autorités de Transition, prévoit la tenue de l'élection présidentielle à fin décembre 2026 ; ce qui suppose une période de transition de six ans et demi. La conférence note que des acteurs importants n'ont pas pris part à ces Assises, traduisant ainsi le manque de consensus des acteurs nationaux sur le chronogramme proposé. Suite à la visite du Médiateur de la CEDEAO au Mali le 5 janvier 2022, les autorités de la Transition ont soumis, le 8 janvier 2022, un nouveau chronogramme prévoyant la tenue de l'élection présidentielle à fin décembre 2025, soit une période de transition de cinq ans et demi. Cette dernière proposition était inacceptable, selon les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

**Mali-Tribune : Dans toute cette cacophonie, selon vous, quelle doit être la posture des autorités de Transition face à ces sanctions ?**

**M M. M.:** Les autorités de la Transition doivent adopter une stratégie de sortie de crise et surtout éviter une confrontation avec la CEDEAO, l'Union Africaine et l'Organisation des Nations-Unies. Il s'agira essentiellement pour les autorités de la Transition d'élaborer un chronogramme réalisable qui sera jugé acceptable par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le nouveau chronogramme proposé par la Transition pourrait mettre l'accent sur les activités visant à assurer un retour à l'ordre constitutionnel dans un délai acceptable pour les deux parties.

Propos recueillis par Ousmane Mahamane  
Source : Mali Tribune

# Tension entre le Mali et la CEDEAO : Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA joue à l'apaisement

**Le Mali, déjà en bras de fer avec les chefs d'Etat de la CEDEAO subit des sanctions à lui imposées depuis le 9 janvier dernier. Lesquelles ont été prises à la suite des sommets de l'UEMOA et de la CEDEAO sur le Mali. Invités au soutien desdites sanctions infligées contre les autorités de Bamako et les maliens, les membres du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'étaient réunis, le 14 janvier dernier, appellent plutôt les deux parties au dialogue, pour le retour du Mali à l'ordre constitutionnel.**

**V**u la tension opposant le Mali aux autres pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en plus de ceux de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA ont privilégié, la semaine dernière, la tenue d'une réunion spéciale sur le Mali. Dans un communiqué publié le 14 janvier, l'organe dit réaffirmer l'engagement indéfectible de l'UA à respecter la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que la solidarité de l'Union Africaine avec le peuple et le Gouvernement du Mali. Dans ce document de 4 pages, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) dit exprimer son soutien total à tous les efforts visant à créer les conditions

nécessaires pour favoriser le retour à l'ordre constitutionnel au Mali. Cela, ajoute-t-on, y compris les efforts de la CEDEAO et son médiateur Goodluck Jonathan. Exprimant son regret, quant au non-respect de la durée des 18 mois dont les autorités de Bamako s'étaient engagées à respecter, l'organe africain dit apporter son soutien aux sanctions prises contre le Mali. En clair, les membres du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) annoncent soutenir les sanctions de la CEDEAO. Aussi, l'organe africain énonce avoir « fermement rejeté » le chronogramme proposé par les autorités de Bamako, ajoutant qu'il prend « acte des conclusions » issues des Assises nationales de la refondation. Sur la base desquelles Assises, faudra-t-il le signaler, les maliens ont

convenu de la prorogation de la transition en cours dans le pays.

En l'occurrence, si les présidents décideurs de la CEDEAO ont, juste après la proposition de cette transition de 6 mois à 5 ans, privilégié l'embargo sur le Mali, les membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA jouent plutôt à l'apaisement. « Le CPS se félicite de la proposition faite de la République algérienne démocratique et populaire d'accompagner le Mali et la CEDEAO sur la voie salutaire de la compréhension mutuelle ». A cet effet, indique-t-on dans le communiqué, le CPS dit lancer un appel aux autorités de la Transition du Mali et à la CEDEAO, pour qu'elles s'engagent ensemble dans une initiative de dialogue. Cela, précise le CPS, afin de traiter les points de divergences en suspens, en vue de faciliter le retour du Mali à l'ordre constitutionnel, dans un délai approprié et réaliste ne dépassant pas 16 mois. L'organe invite ainsi les parties au dialogue afin de trouver de solution rapide à la crise que traverse le Mali. Rappelons que le Président de la Transition malienne, en l'occurrence le Colonel Assimi Goita, s'est montré ouvert au dialogue avec la CEDEAO, dès sa première adresse à la nation, quelques jours après l'embargo sur le pays. Les Chefs d'Etat de la CEDEAO seront-ils d'accord avec l'ouverture d'un dialogue avec les autorités de Bamako ? On le saura bientôt.

Mamadou Diarra  
Source : Le Pays





# La prolongation du régime transitionnel ou le principe du cheval de Troie : La junte à la recherche d'expédients

**L**e temps presse pour le retour de la démocratie, bien sûr, et de l'État de droit. Mais le temps presse, aussi, pour les militaires au pouvoir, car, d'après l'article 22 de la Charte, « la durée de la Transition est fixée à dix-huit (18) mois à compter de la date d'investiture du président de la Transition ». Or, depuis que Bah N'Daw a prêté serment comme premier président de ce régime d'exception, le 25 septembre 2020, seize mois se sont écoulés. Le 25 mars 2022, la Charte et toutes ses institutions seront donc caduques. La junte a pensé régler ce problème en proposant de prolonger la Transition : le 1er janvier 2022, par la voix du ministre des Affaires étrangères, elle a annoncé à la CEDEAO son intention de rester au pouvoir encore cinq ans. Cette idée tiendrait sa légitimité prétendue des travaux des Assises nationales de la refondation, qui se sont tenues en décembre dernier. Elle est rejetée par de nombreux Maliens ainsi que des instances internationales. Pour se tirer de cette affaire, le Colonel Assimi Goïta et sa Cour ne peuvent pas non plus compter sur la Charte, car celle-ci ne contient aucune clause autorisant sa prolongation. Les militaires cherchent à tirer profit de la manifestation populaire du 6 janvier 2022 contre les mesures de la CEDEAO. Mais à part eux, nul n'y voit un plébiscite favorable au maintien du régime ; et, de toute façon, cette interprétation ne donne pas une légitimité juridique. Le seul espoir des putschistes réside dans l'article 21 qui autorise la révision de la Charte.

## La nécessaire révision de la Charte de Transition

Le régime de transition a duré. Les officiers installés au palais de Koulouba ont « saccagé » toutes les règles de droit, y compris leur Charte. Pour les voir enfin retourner dans leurs casernes, je propose un accompagnement

digne au regard des services rendus à la nation. Ulysse imagina une ruse géniale : offrir aux Troyens, adversaires des Grecs, un grand cheval de bois, et y cacher des guerriers ; puis ceux-ci en sortirent et incendièrent la cité. Comme le colonel Goïta souhaite prolonger la Transition, allons dans son sens, tout en respectant la Charte, faisant d'office sa Constitution. Qu'on le veuille ou non, la Cour constitutionnelle a déjà œuvré, en mai dernier, en mettant fin à la norme fondamentale de 1992. Pour cela, il est remarquable de rappeler à l'opinion les conclusions des Assises nationales de la refondation qu'il a lui-même voulues. Puisque l'occasion se présente, il est aberrant de reporter des réformes qui aideront le Mali à sortir de la crise. Il appartient à la junte au pouvoir d'en dénouer le nœud gordien. Étant donné que la Transition arrive à échéance en mars 2022 et qu'elle semble nécessaire pour un rétablissement de l'ordre constitutionnel, il est impérieux de la prolonger, eu égard à l'article 22 de la Charte. Puisque ladite Charte a trouvé ses limites, car n'étant plus respectée par la junte (aucun vice-président n'a été nommé), je propose de suivre la troisième recommandation des Assises nationales de la refondation, qui est « l'élaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment », et de modifier le mode de désignation du président de la Transition.

Mes propositions sont donc les suivantes :  
**La création d'un comité indépendant pour sortir de la crise**

Tout Malien souhaitant exercer la fonction de président de la Transition prolongée – telle que nous l'appelons – devrait remplir les conditions objectives suivantes :

- être une personne civile ;
- être malien de naissance ;

- être intègre ;
- être compétent ;
- être impartial ;
- être une personnalité de notoriété publique ;
- être âgé de 30 à 65 ans ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation ou d'une poursuite pénale.

Par ailleurs, son élection procéderait d'un Comité indépendant, composé de quatre-vingts membres répondant aux conditions de moralité et de compétence. En feraient partie des représentants :

- du M5-RFP ;
- des partis politiques légalement constitués ;
- des organisations syndicales ;
- de la société civile ;
- des forces armées ;
- des groupes armés ;
- des universitaires ;
- des autorités traditionnelles et religieuses ;
- des Défenseurs des droits humains.

Les membres du Comité indépendant disposant chacun d'une voix sélectionneraient deux personnes, selon les conditions déjà énoncées, après réception des candidatures, et les recevraient pour s'assurer de leur intégrité, de leurs motivations, et de leur programme. Puis, les membres du Comité voteraient à bulletin secret. Le candidat obtenant le plus de voix serait élu président de la Transition prolongée : sa légitimité démocratique serait ainsi acquise.

Finalement, je propose une prolongation du régime transitionnel pour une durée de deux ans non renouvelable. Cette proposition est raisonnable au regard des règles conformes aux valeurs de la démocratie, de l'État de droit, pour restaurer le pouvoir du peuple et la justice, pour établir une Assemblée constituante en vue d'une IVe République. N'était-ce pas le projet initial du coup d'État militaire qui renversa feu Ibrahim Boubacar Keïta ?

Balla CISSÉ, docteur en droit public de l'Université Sorbonne-Paris-Nord ; avocat au Barreau de Paris et diplômé en Administration électorale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

# Présentation annuelle des vœux à la presse : L'URD appelle à l'union sacrée !

Le parti Union pour la République et la Démocratie (URD) respecte une pratique léguée par son président fondateur feu Soumaïla Cissé. Les responsables de l'URD ont procédé, le samedi 22 janvier 2022, à la présentation de vœux à la presse malienne. L'activité était présidée par Pr Salikou Sanogo, président intérimaire de l'URD. Les conditions de vie et travail des journalistes et la situation difficile que traverse le Mali, ont été les sujets abordés.

Comme il fallait s'y attendre, l'assistance fait observer une minute de silence en la mémoire de Soumaïla Cissé, président de l'URD disparu le 25 décembre 2020 ainsi qu'à toutes les personnes tombées pour le Mali.

Selon le représentant de la maison de presse, Daouda Traoré, la presse est fortement touchée par les effets du Covid-19, ce mal du siècle qui a arrêté la marche du monde. Autres difficultés évoquées, c'est : le manque de moyens financiers notamment l'aide à la presse et la problématique de salaires des journalistes. Il a souhaité pour la circonstance le retour de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale au Mali. A l'en croire, cette année 2021 a été particulièrement difficile pour les journalistes. « **En effet en 2021, 46 journalistes et collaborateurs ont été tués selon le bilan publié par l'ONG « Reporters sans frontières ». Même si ce chiffre est à la baisse, car il faut remonter à l'année 2003 pour retrouver un nombre de victimes inférieur à 50 journalistes, c'est tout simplement inadmissible et révoltant. A mi-décembre 2021, RSF recense 488 journalistes et collaborateurs de médias derrière les barreaux du fait de leur profession, ce qui représente une augmentation de 20 % en une année. Ce chiffre en hausse est inquiétant et requiert une prise de conscience réelle à tous les niveaux de la nécessité de mieux protéger les journalistes** », a-t-il fait savoir.

Le président intérimaire de l'URD, Pr Salikou Sanogo, pour sa part, a réaffirmé l'attachement constant de l'URD aux autorités de la transition pour leur action indéfectible. Au cours de son

intervention, il est revenu sur les nombreux défis auxquels le Mali est confronté qui sont multiformes et exigent une union sacrée autour de la patrie mère.

Il a rappelé que l'URD est disposée à approfondir et à appliquer toutes les initiatives visant à protéger les journalistes contre ces exactions indignes de notre époque. « **De la 108ème place en 2020 selon le classement publié en 2021, le Mali est passé à la 99ème place, une amélioration notable suite à la baisse des exactions dans notre pays selon RSF. Les difficultés qui caractérisent l'exercice de votre profession sont réelles et les visibles. La situation des journalistes demeure encore inquiétante à travers le monde. Or, il nous faut obligatoirement une presse de qualité, disposant de moyens adéquats et de personnels bien formés, gage de saine information** », a-t-il martelé.

Il a saisi l'occasion pour revenir sur le cas Birama Touré qui continue d'alimenter les débats encore notre pays : « **Comme d'habitude nous continuons à interpeller les autorités compétentes pour que toute la lumière soit faite sur la disparition depuis 2016 du journaliste Birama Touré** », a-t-il interpellé, avant d'inviter les journalistes au

respect des règles déontologiques du journalisme, tout en condamnant fermement les actes d'intimidations et les menaces à l'encontre des journalistes.

Actualité oblige, Pr Salikou Sanogo rappela que 2021 fut une année difficile pour le peuple malien confronté à différents défis exacerbés par des sanctions inappropriées de notre espace communautaire la CEDEAO. Poursuivant dans la même logique, il indiquera que l'année 2021 a été difficile et meurtrière. Plusieurs personnes civiles et militaires, maliennes et étrangères ont perdu la vie au cours de divers incidents armés. En cette occasion, le parti URD s'incline devant la mémoire des nombreuses victimes civiles et militaires, maliennes, africaines et étrangères qui ont perdu la vie en défendant notre souveraineté et l'intégrité de notre territoire.

A sa suite, Me Boubacar Karamoko Coulibaly, 11ème vice-président de l'URD, a appelé les militants à l'apaisement et au rassemblement autour du parti. Il est revenu sur la crise que traverse l'URD. « **Nous n'avons rien à cacher et nous sommes un parti transparent. Le bureau national n'a reçu aucune lettre à propos de la session extraordinaire que certaines personnes ont organisé, il y a quelques semaines** », a dit Me Coulibaly. Et de poursuivre que le linge sale se lave en famille. Ainsi, il a invité les militants à travailler d'arrache-pied pour que l'URD puisse rayonner au firmament de la scène politique malienne.

On notait la présence du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, du ministre du Travail et de la Fonction publique, Diawara Aoua Paul Diallo, du Pr Koniba Traoré, de Me Hassan Barry et de plusieurs militants et sympathisants de l'URD.

■ Ibrahim SANOGO



# Alcool : Les nouveaux consommateurs

La consommation d'alcool devient de plus en plus excessive par les jeunes. Aujourd'hui, l'alcool est bien entré dans le quotidien et vendu dans tous les coins de la ville.



L'alcoolisme est un grand danger pour l'homme de par ses effets négatifs. Consommé auparavant par des vieux en cachette et surtout dans la soirée, les jeunes ont renversé la situation. De nos jours, l'alcool est consommé à tout moment de la journée. Avec plusieurs variétés, chacun son choix. La diversité des goûts et des effets font le choix des consommateurs. Conservés dans des bouteilles, canettes et sachets, les jeunes de Bamako succombent aux complexes et à la mauvaise fréquentation pour finir alcoolique. Encore une marque d'alcool beaucoup réputée par ses effets, sa douceur et son parfum. Elle est contenue dans une canette noire de 250 ml, vendue par tous les distributeurs de la place. L'alcool connu par son goût amer, contrarie cette règle. Plus doux, sensible, elle fait la une dans les boîtes de nuit, maquis et dépôts de la ville. Vieux, jeunes et demoiselles ne consomment que cette nouvelle canette

noire, surtout les demoiselles soit disant que c'est fait pour les femmes. Vendu à 1000 F CFA dans les boîtes de nuit, à 600 F CFA ou 700 F CFA dans les dépôts, la marque est consommée en longueur de journée. Elle est composée d'eau, de vodka, du sucre, de dextrose, acidifiant, de caféine, de vitamine B6 et B12 et surtout d'alcool. C'est un produit allemand. Les jeunes la camouflent dans des sachets noirs comme toutes les autres canettes et la consomment à moto ou à pied. Avec 18 % et 22 % d'alcool, les bières sont de plus en plus fortes. Vendu en fonction de la réputation des boîtes de nuit, les jeunes se les procurent dans les stations-service. Malgré la pauvreté et la misère de la population, les maquis sont remplis chaque soir.

À chacun ses raisons, ou ses excuses. Une demoiselle, la vingtaine, professionnelle de sexe, orpheline de père, raconte son histoire : « je fais ce travail pour subvenir aux besoins de ma

famille (mère frère et sœurs). Je suis l'aînée. Je n'ai pas été habituée au travail domestique. Je gagne ma vie en fonction de ce que je propose. Dans la soirée, je peux avoir plus de 10 hommes, parfois des personnes que tu ne veux même pas voir à plus forte raison de te toucher avec. C'est pourquoi je bois pour me saouler et affronter mon destin. Si j'ai une préférence c'est le 8.6 ». Dans les écoles, grins et surtout par des demoiselles, l'alcool est consommé. Plusieurs filles ont été violées sous les effets de l'alcool dans les appartements et dans les coins reculés comme les plages ou maisons abandonnées.

Tous conscients des effets néfastes et dangers de la consommation d'alcool, les jeunes de Bamako ne laissent pas l'occasion passer pour ouvrir les canettes et bouteilles.

Aboubacar Sidiki Diarra (Stagiaire)  
Source : Mali Tribune

## Covid : Pékin dépiste un quartier de 2 millions d'habitants à deux semaines des JO

En Chine, le variant Omicron est arrivé il y a deux semaines et pour l'instant, ce n'est pas le raz de marée qu'on a pu voir ailleurs dans le monde puisque le pays continue d'appliquer une politique très stricte au moindre cas. Mais à deux semaines du lancement des Jeux Olympiques d'hiver à Pékin, la capitale chinoise a enregistré une trentaine de cas en quelques jours. Alors, pour éviter la propagation, Pékin a annoncé ce 23 janvier que deux millions d'habitants allaient être testés.



**D**epuis quelques semaines déjà, Pékin est sous pression : avant d'accueillir les Jeux Olympiques d'hiver, la ville ne veut surtout pas voir de cas de Covid se diffuser : elle est donc encore plus stricte que le reste de la Chine.

Mais face au variant Omicron, particulièrement contagieux, ce n'était qu'une question de temps : il y a une semaine, un premier cas a été découvert et depuis ils s'accumulent dou-

cement.

### Une stratégie bien rodée

Aujourd'hui, un district du sud de la ville où un foyer a été découvert a décidé de tester ses deux millions d'habitants. C'est la stratégie habituelle en Chine, tester massivement, tracer au plus fin et confiner parfois massivement aussi. À l'ouest de Pékin, les 13 millions d'ha-

bitants de la ville de Xi'an, s'apprentent tout juste à sortir d'un mois de confinement strict. La Chine veut avoir le moins de cas possible pour le lancement des Jeux Olympiques, mais ce sera alors un nouveau défi qui commencera pour éviter que des cas à l'intérieur de la bulle parmi les délégations étrangères ne filtrent et viennent infecter la population chinoise.

Source : RFI

## Burkina Faso : Des tirs entendus dans deux camps militaires de la capitale

Des tirs à l'arme automatique et l'arme lourde au camp du général Baba Sy et au camp Sangoulé Lamizana de Ouagadougou sont entendus ce dimanche matin. Des incidents sont également signalés à Kaya et Ouahigouya dans le nord du pays. On ignore pour l'instant les raisons de ces fusillades qui surviennent dans un contexte de tension. Le gouvernement a reconnu, dans un communiqué, que des « tirs » ont eu lieu dans plusieurs casernes du pays mais a démenti « une prise de pouvoir par l'armée ».



Ce furent d'abord des tirs sporadiques et progressivement, ils sont devenus plus nourris, rapporte ce matin notre correspondant dans la capitale burkinabè, Yaya Boudani.

A Kaya, des tirs ont été entendus également au régiment d'artillerie lourde, et à Ouahigouya, les habitants font également état de tirs dans un camp.

Samedi, au moins deux soldats ont été tués et plusieurs blessés dans l'explosion d'un engin artisanal, sur l'axe entre Ouahigouya et Titao (Nord), au passage de leur véhicule qui escortait des commerçants, selon des sources sécuritaires et locales, rapporte l'AFP.

A Ouagadougou, les tirs ont entretemps baissé d'intensité, dans la matinée de ce dimanche. On entend des coups sporadiques au camp Sangoulé Lamizana. Une source sécuritaire confirmait des tirs à Kaya mais le calme serait revenu à ce niveau, suite à des discussions avec la hiérarchie militaire. A Ouagadougou, des tirs ont été également entendus à la base aérienne et au camp Baba Sy.

Plusieurs sources sécuritaires parlent de mouvements d'humeur de soldats. Un officier et un haut gradé confiaient, dans la matinée de ce dimanche, qu'il était difficile de savoir les raisons véritables de ces tirs car il était très difficile d'avoir un interlocuteur.

Dans un communiqué, le gouvernement confirme ces tirs dans des casernes à Ouagadougou mais dément les rumeurs d'un coup d'État. « Des informations véhiculées dans des réseaux sociaux tendent à faire croire à une prise de pouvoir par l'armée en ce jour. Le gouvernement, tout en reconnaissant l'effectivité de tirs dans certaines casernes, dément ces informations et appelle les populations à rester sereines », a indiqué, Alkassoum Maiga, porte-parole du gouvernement.

A Ouagadougou, le camp de Sangoulé Lamizana abrite la Maca, Maison d'arrêt et de correction, où sont détenus des prisonniers militaires et notamment le général Diendéré, ancien chef d'état major de Blaise Compaoré condamné pour une tentative de coup d'Etat en 2015 et également poursuivi dans le cadre

de l'assassinat de l'ex-président Thomas Sankara.

Des incidents qui surviennent dans un contexte de tension

Depuis l'attaque d'Inata en novembre dernier, et le décès d'une cinquantaine de gendarmes, l'atmosphère est devenue très tendue au Burkina. Malgré les changements intervenus à la tête des forces armées, les populations demandent des résultats sur le plan sécuritaire. Plus d'un million et demi de personnes ont fui leur domicile à la suite de ces attaques. Certaines organisations de la société civile demandent même la démission du président Roch Marc Christian Kaboré.

Hier samedi, les gens ont tenté de marcher à Ouagadougou mais les manifestations ont été dispersées. Et depuis quelques jours, l'accès aux réseaux sociaux, notamment Facebook, est restreint ce qui contribue à tendre l'atmosphère et à nourrir la colère au sein de la population.

Source : RFI

# Manifestations en faveur du Mali : La situation a failli dégénérer au Burkina Faso

Les sanctions imposées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA continuent de susciter colère et indignations partout en Afrique, et plus spécifiquement, dans les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ainsi, les peuples d'Afrique et les africains de la diaspora, solidaires du Mali et des Maliens depuis le 09 janvier 2022, date de la prise des sanctions illégales et illégitimes, inhumaines contre notre pays, ont manifesté un peu partout, le samedi 22 janvier 2022 en Afrique, principalement dans les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA et au sein de la diaspora.

Une journée fatidique pour certains chefs d'Etat des deux organisations ouest-africaines, dont le burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, lui qui a vu son pays sévèrement secoué samedi avant de faire face à une tentative de coup d'Etat ce dimanche. Même frayeur, mais à des degrés différents chez l'ivoirien Alassane Dramane Ouattara, ou encore chez le sénégalais Macky Sall, auxquels on impute le fait de servir les intérêts de la France dans les sanctions contre le Mali ! La situation au Burkina restait toujours confuse au moment où on écrivait ces lignes, car pendant que le gouvernement démentait l'arrestation de Kaboré, il était devenu difficile d'apercevoir ce dernier. Côté malien, ils étaient des dizaines de milliers à se mobiliser, le vendredi 14 janvier dernier, à Bamako et dans les grandes villes de l'intérieur pour non seulement dire « Non » au diktat de la CEDEAO et de l'UEMOA, mais aussi apporter leur soutien, tout leur soutien aux autorités de la Transition ! Pour le gouvernement malien, qui a appelé à cette mobilisation, il s'agit d'une marche de soutien à l'Armée et à la Transition pour la renaissance du Mali. Plusieurs organisations sociopolitiques, des représentants de partis politiques de tout bord et de la société civile avaient pris part à cette grande manifestation qui était placée sous la présidence du Premier ministre, Choguel Kollalla Maïga.

Dans leurs interventions, le porte-parole du

gouvernement, le Colonel Abdoulaye Maïga, et le ministre de la Refondation de l'Etat, Ibrahim Ikassa Maïga, ont tous fustigé les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Le Premier ministre a pour sa part fait savoir que les Maliens auront désormais leur mot à dire dans la gestion de leur Transition et de leur pays. Pour faire face à la situation, dira le Premier ministre, le Mali s'est doté d'un plan de riposte, déjà adopté par le gouvernement et validé par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. Il s'agit d'un plan exhaustif prenant en compte les priorités et les préoccupations des populations en termes d'approvisionnement en produits de première nécessité, mais aussi des questions portant sur la diplomatie, la géopolitique, l'économie et les finances.

Pour revenir sur les manifestations du samedi en Afrique, dans les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA, dans la diaspora, certains, comme les burkinabè et les sénégalais, ont envisagé des actions d'envergure. En effet, au Burkina, le mouvement citoyen qui a appelé à la mobilisation avait prévu de bloquer tous les services, stations et autres intérêts français jusqu'à ce que les sanctions imposées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA soient levées. Ils en ont été empêchés par les forces de l'ordre. Tandis qu'au Sénégal, les mouvements d'humours de la population de la frontière avec le Mali se signalent déjà depuis quelques jours.

Idem pour la Côte d'Ivoire, où les autorités risquent aussi d'avoir chaud, le pays ressentant durement déjà, depuis le 09 janvier dernier, les effets des sanctions imposées au Mali. Faut-il rappeler que le président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, venu au pouvoir par coups de canon des français contre Gbagbo, qui s'est également offert un troisième mandat sur fond de tripatouillage de la constitution ivoirienne au prix du sang de certains citoyens ivoiriens, fait partie des principaux instigateurs des sanctions qui frappent le Mali. Les populations de ces pays, tout comme leurs présidents, ont-



ils des raisons de s'inquiéter ? La réponse est assurément « oui », le Mali étant la 3<sup>e</sup> économie de l'espace UEMOA qui pèse également dans la zone CEDEAO.

En effet, les exportations du Mali vers les pays de la CEDEAO sont passées de 205,7 milliards de F CFA pour un poids total de 716 000 tonnes de marchandises en 2018 à respectivement 237,6 milliards de F CFA correspondant à 546 338 tonnes en 2019. En 2020, en raison de la crise sanitaire, les exportations du Mali n'ont représenté que 162,8 milliards de F CFA pour un poids total de 85 752 tonnes soit des baisses respectives de 31,5 % en valeur et 81,4 % en volume. De même, les importations du Mali en provenance des pays membres de la CEDEAO sont passées de 1041,4 milliards de F CFA (soit 4,2 millions de tonnes de marchandises) en 2018 à 1201,2 milliards de FCFA (soit 4,9 millions de tonnes de marchandises) en 2019.

En 2020, malgré les perturbations constatées dans le circuit d'approvisionnement mondial en raison de la crise sanitaire, les importations du Mali en provenance de la zone CEDEAO ont connu une augmentation en valeur de 6,8 %, soit un niveau de 1282,8 milliards de F CFA. Comme on le voit, le Mali, bien qu'étant la principale victime des mesures illégales à lui imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, n'est cependant pas le seul pays perdre, si les sanctions en question devraient durer plus longtemps.

Les manifestations du samedi 22 janvier 2022 des peuples africains un peu partout, et surtout dans les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA, vont-elles amener les chefs d'Etat des deux organisations ouest-africaines à revoir leur copie ? Une seule certitude : certains d'entre eux risquent gros dans cette affaire !

■ Yama DIALLO

## CAN 2022 : Burkina-Gabon, un choc d'outsiders pour lancer les huitièmes

Après deux jours de repos, la CAN 2022 reprend ce dimanche 23 janvier à Limbé avec le premier huitième de finale entre le Burkina et le Gabon (17h TU). Une rencontre a priori sans favori entre deux équipes aux dynamiques opposées ces dernières semaines.

C'est sans doute l'un des huitièmes de finale les plus équilibrés du tableau dans cette CAN 2022. Mais il n'est pas sûr qu'on aurait utilisé le même qualificatif il y a peine trois semaines entre deux équipes qui avaient une trajectoire diamétralement opposée. Pendant que les Burkinabè bouclaient en effet leurs éliminatoires du Mondial sur un encourageant 2-2 face à l'Algérie et enchaînaient deux matches convaincants face à la Mauritanie (0-0) et le... Gabon (3-0), les Panthères donnaient l'impression d'être en perdition.

Les hommes de Patrice Neveu, corrigés donc par le Burkina au début du mois de janvier, parasitaient leur préparation avec une grève pour des histoires de primes. Avant de voir deux de leurs tauliers, Mario Lemina et Pierre-Emerick Aubameyang touchés par le Covid.

### « Le contexte a changé, l'adversaire est de taille »

Depuis le début de la CAN, les dynamiques ne sont plus les mêmes pourtant entre Étalons et Panthères. Le Burkina a entamé sa Coupe d'Afrique par un revers (1-2) en match d'ouverture face au Cameroun porté par tout un peuple, et a juste assuré l'essentiel face au Cap-Vert (1-0) et l'Éthiopie (1-1) pour se qualifier. En face, le Gabon, à qui l'enfer était promis dans un groupe où il y avait le Maroc et le Ghana, s'est révélé. Mais après avoir dompté les novices comoriens (1-0), les hommes de Patrice Neveu ont brillamment tenu en échec les Black stars (1-1) et les Lions de l'Atlas (2-2). Ce n'est donc plus la même histoire et le sélectionneur burkinabè en est bien conscient. « C'est vrai que nous avons battu le Gabon en

amical, mais le contexte a changé, l'adversaire est de taille. Cette victoire en amical pourrait nous amener dans un certain confort, mais elle n'est pas représentative. Nous allons faire un match sérieux et on jouera pour la gagne».

### « On veut aller plus loin »

Le sélectionneur des Étalons qui enregistrent zéro cas de Covid pour la première fois dans cette CAN, a tout intérêt à se méfier d'une équipe du Gabon qui a l'air d'avoir grandi dans l'adversité au cours de cette compétition. L'histoire des primes, et les départs de Mario Lemina et Pierre-Emerick Aubameyang aurait pu faire exploser la tanière. Ces « événements » ont eu le don de souder les joueurs et de révéler des talents qui, jusque-là, évoluaient dans l'ombre de la star d'Arsenal, à l'image d'Aaron Boupendza et Jim Allevinah (trois buts à eux deux)

La dynamique pencherait ainsi plus vers les Gabonais qui ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin après avoir fait le plus dur. « On a réussi quelque chose, c'est d'avoir reconquis nos supporters, notre public, notre peuple qui était déçu, avoue le sélectionneur Patrice Neveu. Maintenant, on veut plus que ça, parce qu'on sait qu'on peut aller plus loin et on veut aller plus loin. ». Les Étalons sont avertis...

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Il y a des tensions dans votre service. Vos collègues tout sourire, ne s'entendent pas. Dans ce désordre, vous tentez tant bien que mal de faire votre place. Une réunion aujourd'hui pourrait vous valoriser ! Osez prendre la parole, brisez la timidité.

La vie professionnelle apporte un confort. Pourtant, vous dépensez à tout-va. Les frais sont importants, car variés. Le salaire actuel suffit à peine à couvrir les charges. Vous espérez gagner davantage. En attendant, il faut se serrer la ceinture !



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Un entretien se révélera déterminant pour votre carrière. À l'issue de l'entrevue, une poignée de main rassurante vous confirmera l'engagement. Vos responsabilités devraient être plus importantes et vous serez à la hauteur pour remporter ce pari.

Votre désir d'améliorer votre confort découplera votre motivation à gagner davantage d'argent. Vous allez chercher les moyens dont vous aurez besoin pour satisfaire vos aspirations. L'influence de Mars dans votre secteur financier vous galvanisera.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si vous détestez la routine au travail, cependant vous vous pliez aux règles, c'est déjà pas mal ! Aujourd'hui, vous risquez de batailler pour mettre en place vos idées ou pour convaincre vos collègues d'un nouveau projet. Vous êtes tenace.

En ce début d'année, vos finances tiennent le cap, grâce à votre grande volonté. Aujourd'hui, vos comptes sont scrupuleusement tenus à jour. Vous pourriez vous permettre de vivre au-dessus de vos moyens, mais vous préférez jouer la sécurité.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Malgré de bonnes relations avec vos collègues, un peu d'impatience peut se faire sentir, due à un manque d'efficacité. Mars vient chatouiller un peu vos sentiments, car son mauvais aspect impacte directement ce trio de planètes Lune/Vénus/Neptune.

L'idée de faire des investissements vous taraude. Le succès est prometteur dans ce domaine, la prospérité semble être au rendez-vous ! Les astres se sont donné le mot afin que vous ayez le moins de souci possible à ce sujet, alors profitez-en.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Les activités demandent une concentration. Vous travaillez avec une conscience professionnelle. Elle attire tout comme elle visite. Des clans arrivent sur votre lieu de travail. Vos chefs peuvent vous laisser carte blanche pour créer un produit !

Vous pourriez changer de véhicule ou acquérir des meubles. Les dépenses actuelles sont très importantes. Vous avez décidé d'accélérer les choses. Refaire votre environnement revient cher. Malgré cette décision, vous restez zen.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez le cran d'afficher des ambitions plus élevées. Vous retrousserez vos manches pour donner de l'élan à votre carrière. Vous franchirez la ligne d'arrivée en tête. Votre victoire récompensera votre volonté de remplir votre mission à la perfection.

Côté finances, vos actions se ramifieront. Vous cumulerez les revenus, maigres ou gros, ils seront les bienvenus, car il n'y aura pas de petits profits. Votre vivacité sera un atout pour comparer les prix, réduire les coûts, trouver des bons filons.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez besoin de vous améliorer sur certains points, vous le savez, à cause de cela, vous êtes bloqué sur un dossier en cours. Vous pouvez demander à un collègue de vous aider, il n'y a pas de mal à collaborer. Il suffit de ranger votre fierté.

Vous appuyez sur le mode économie aujourd'hui. Vous préférez jouer la prudence plutôt que de vous aventurer sur des chemins tortueux. De ce fait, vous évitez les dépenses superflues pour que votre budget puisse rapidement se rééquilibrer.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication et vos rapports aux autres étant excellents pour cette journée, le domaine professionnel est grandement favorisé. Vous éprouvez de grandes satisfactions personnelles dans votre travail, et votre efficacité est reconnue par tous.

Votre intuition est plus importante encore que d'habitude, à l'instar de votre imagination. Attention à ne pas tomber dans de l'utopie, soyez vigilant du côté financier. Les excès sont à prendre avec prudence, ne prenez pas tout pour acquis.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les discussions avec un chef apportent du réconfort. On vous propose un poste important qui se libère. La chance est là. La jalousie aussi et il faut jouer fin. Ne retardez pas un rendez-vous pour un pourparler. Un supérieur hiérarchique peut vous convoquer.

Vous pouvez réaliser des économies avec des soldes ou des affaires de dernière minute. Vous craquez sur des articles liés à un voyage. Des accessoires liés à un déplacement peuvent causer des frais. Vous restez cependant confiant, malgré ces frais !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre domaine professionnel, quelques changements se prépareront. Il s'agira peut-être d'une promotion ou d'un nouveau projet motivant qui pointera le bout de son nez ? Quoi qu'il en soit, vos qualités seront remarquées et feront l'unanimité.

Entre feeling et intuition, vous saurez mener votre comptabilité avec brio, comme un pro. Même si vous ne saurez pas toujours manier votre budget d'une main de maître, il n'en demeurera pas moins que vous aurez les bons réflexes pour gagner de l'argent.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Pleins feux sur le travail aujourd'hui. Vos ambitions professionnelles dépassent toutes vos espérances. Vous préférez en finir avec vos projets (si c'est possible) plutôt que de prendre du bon temps. Vous avez besoin de vous prouver des choses.

Aucun influx négatif n'est à craindre du côté de vos finances. Et comme tout se passe à peu près bien, vous commencez par faire le bilan des mois passés, vous avez appris de vos erreurs. Vous recevez un appui de taille, ça tombe plutôt bien.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes un peu susceptible tout de même et pourriez être irritable, voire désagréable avec vos collaborateurs. Ce n'est pas dans vos habitudes, vous habituellement si diplomate ! Ils pourraient être surpris par ce comportement, alors reprenez-vous vite.

Des désillusions ont tendance à surgir dans le domaine financier. Vous attendez des réponses, elles risquent de s'avérer négatives, ou tout simplement, ces projets peuvent être reportés à une date ultérieure. Quoi qu'il en soit, une déception arrive.





L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

**853 Malikilé**  
Pourquoi le vaccin AstraZeneca indexe : La réponse d'un professeur allemand  
**Transition malienne**  
Le M5-RFP refusera-t-il la compromission ?

**854 Malikilé**  
Démographie, sécurité et paix : Vers une mutualisation des efforts des acteurs ?  
**Sommet sur le financement des économies africaines**  
Un air de déjà-vu

**855 Malikilé**  
FONDATION FOSTER DE BAWAKO  
"Développement durable et capital humain : Mises en pratiques opérationnelles pour la transition au Mali"  
**Points de presse du M5-RFP**  
Grand Rassemblement le 4 juin en l'honneur de l'indépendance

**856 Malikilé**  
FONDATION FOSTER DE BAWAKO  
21<sup>ème</sup> édition du Forum de Bamako : Plus d'actions pour le président Abdelkader Gassibo  
**ÉDITION SPÉCIALE**  
Mali  
Vandalisme, caudannes, trahisons et corruption au sommet de l'État

**857 Malikilé**  
Mali : Transition malienne, quelle est la véritable situation ?  
**Crise au Mali**  
Antagonisme d'un gouvernement sur l'autre et le risque d'une crise

**858 Malikilé**  
La création d'un Centre de Fusion de Renseignements au nord des débats  
**Difficultés négociationnelles avec le FICM5-RFP et manifestation à M5-RFP**

**859 Malikilé**  
Bah N'DAW aujourd'hui comme IBK hier - Mali, qui dirige la Transition au Mali ?  
**L'ONU condamne, mais ne sanctionne pas encore**

**860 Malikilé**  
Rectification de la transition : La primature au M5-RFP  
**Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali**  
Des zones d'ombre et des confusions

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23